6.6

Placements

6,6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Corus Entertainment Inc.	16 mai 2019	Ontario
Enerplus Corporation	16 mai 2019	Alberta
FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en juin CBOE Vest First Trust FNB d'actions américaines avec marge de protection accrue échéant en juin Cboe Vest First Trust	21 mai 2019	Ontario
FNB du Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney Fonds alternatif fortifié multi-stratégies Picton Mahoney Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney	15 mai 2019	Ontario
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve FNB indiciel jeux électroniques Evolve	16 mai 2019	Ontario
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay Portefeuille mondial prudence élevée RBC Portefeuille mondial prudence RBC Portefeuille mondial équilibré RBC	21 mai 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Portefeuille mondial croissance RBC Portefeuille mondial toutes actions RBC		
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite de croissance Phillips, Hager & North	16 mai 2019	Ontario

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Fonds de marché monétaire BNI (Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O) Fonds de revenu à taux variable BNI (Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T et FT) Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI (Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O) Fonds d'obligations BNI (Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R et Investisseurs-2) Fonds de revenu BNI (Titres de série Investisseurs) Fonds de dividendes BNI		Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R et Investisseurs-2)		
Fonds d'obligations mondiales BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T, FT, Conseillers-$US, F-$US,		
FT-$US, O-$US et T-$US)		
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)		
Fonds d'obligations corporatives BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)		
Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'actions privilégiées BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, O et E)		
Fonds de placements présumés sûrs BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Portefeuille Prudent BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R, Investisseurs-2 et R-2)		
Portefeuille Conservateur BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R, Investisseurs-2 et R-2)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Portefeuille Pondéré BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R, Investisseurs-2 et R-2)		
Portefeuille Équilibré BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R, Conseillers-2, F-2, Investisseurs-2 et R-2)		
Portefeuille Croissance BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R et Investisseurs-2)		
Portefeuille Actions BNI		
(Titres des séries Investisseurs, R, Investisseurs-2 et R-2)		
Fonds diversifié Prudent Banque Nationale		
(Titres de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale		
(Titres de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale		
(Titres de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale		
(Titres de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Croissance Banque Nationale		
(Titres des série Investisseurs)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5, T5 et E)		
Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5, T5, H et FH)		
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, O, N et NR)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5, T5 et E)		
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'actions canadiennes BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, Conseillers-2, F-2 et Investisseurs-2)		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)		
Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R et Investisseurs-2)		
Fonds de petite capitalisation BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds croissance Québec BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers et F)		
Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'actions mondiales BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5, T5, Conseillers-2, F-2 et Investisseurs-2)		
Fonds d'actions mondiales diversifié BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5, T5, H et FH)		
Fonds de dividendes américains BNI		
(Titres des séries Investisseurs,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Conseillers, F et O)		
Fonds d'actions américaines SmartData BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5, T5, H et FH)		
Fonds d'actions américaines BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Fonds d'actions internationales SmartData BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5, T5, H et FH)		
Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI (auparavant Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI)		
(Titres des séries Conseillers, F, O, R, N et NR)		
Fonds Westwood de marchés émergents BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds de ressources BNI		
(Titres des séries Investisseurs, Conseillers et F)		
Fonds de métaux précieux BNI		
(Titres des séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds de science et de technologie BNI		
(Titres des séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI		
(Titres de série O)		
Fonds indiciel canadien BNI		
(Titres des séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI		
(Titres de série O)		
Fonds indiciel américain BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
(Titres des séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel d'actions américaines BNI		
(Titres de série O)		
Fonds indiciel américain neutre en devises BNI		
(Titres des séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel international BNI		
(Titres des séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel d'actions internationales BNI		
(Titres de série O)		
Fonds indiciel international neutre en devises BNI		
(Titres des séries Investisseurs, O et R)		
Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI		
(Titres des séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations canadiennes diversifié BNI		
(Titres des séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé d'obligations américaines BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, N et NR)		
Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI		
(Titres des séries N et NR)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Portefeuille privé tactique de revenu fixe BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé de revenu d'actions BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5)		
Portefeuille privé d'actions américaines BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5, N, NR, H et FH)		
Portefeuille privé d'actions internationales BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI		
(Titres des séries Conseillers, F, F5, T5, N, NR, H et FH)		
Portefeuille privé tactique d'actions BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'appréciation du capital		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
non traditionnel BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille privé d'actifs réels BNI		
(Titres des séries N et NR)		
Portefeuille Méritage Actions canadiennes		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Actions mondiales		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Actions américaines		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Actions internationales		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Conservateur		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Modéré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Équilibré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Croissance		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Croissance dynamique		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Conservateur		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Modéré		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Équilibré		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Portefeuille Méritage revenu Croissance		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Croissance dynamique		
(Titres des séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage mondial Conservateur		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Modéré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Équilibré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Croissance		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Croissance Dynamique		
(Titres des séries Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage FNB tactique Revenu fixe		
(Titres des séries Conseillers, F, T et FT)		
Portefeuille Méritage FNB tactique Modéré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage FNB tactique Équilibré		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage FNB tactique Croissance		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage FNB tactique Actions		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Catégorie d'actions de la Corporation Fonds Banque Nationale :		
Portefeuille Méritage Catégorie Actions canadiennes		
(Titres des séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage Catégorie Actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
mondiales (Titres des séries Conseillers, F, F5 et T) Portefeuille Méritage Catégorie Croissance (Titres des séries Conseillers, F, F5 et T) Portefeuille Méritage Catégorie Croissance dynamique (Titres des séries Conseillers, F, F5 et T) Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance (Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance dynamique (Titres des séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Canadian Scholarship Trust Family Savings Plan Canadian Scholarship Trust Individual Savings Plan Canadian Scholarship Trust Group Savings Plan 2001	16 mai 2019	Ontario
Catégorie alternative Arrow avantage canadien	17 mai 2019	Ontario
Catégorie protection accrue Yorkville Catégorie protection accrue QER Canada Yorkville Catégorie protection accrue QER États-Unis Yorkville Catégorie occasions soins de santé Yorkville Catégorie occasions mondiales Yorkville Catégorie obligations à rendement optimal Yorkville Catégorie protection accrue internationale QER Yorkville	15 mai 2019	Ontario
Catégorie Scotia de dividendes canadiens Catégorie Scotia mixte actions canadiennes Catégorie Scotia mixte actions américaines	17 mai 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Catégorie Scotia de dividendes mondiaux		
Catégorie Scotia mixte actions internationales		
Catégorie Portefeuille de revenu INNOVA Scotia		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré INNOVA Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibrée INNOVA Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance INNOVA Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance maximale INNOVA Scotia		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Partenaires Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibrée Partenaires Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance Partenaires Scotia		
Catégorie Portefeuille de croissance maximale Partenaires Scotia		
FNB BetaPro sociétés du secteur de la marijuana Haussier quotidien 2x	21 mai 2019	Ontario
FNB BetaPro sociétés du secteur de la marijuana à rendement inverse		
Fonds d'obligations à court terme imaxx	17 mai 2019	Ontario
Fonds d'obligations canadiennes imaxx		
Fonds d'actions de croissance imaxx		
Fonds de capital Goodwood	15 mai 2019	Ontario
Fonds Équilibré Lincluden	17 mai 2019	Ontario
Fonds marché monétaire canadien Mawer	17 mai 2019	Alberta
Fonds canadien d'obligations Mawer		
Fonds d'obligations mondiales Mawer		
Fonds équilibré Mawer		
Fonds équilibré avantage fiscal Mawer		
Fonds équilibré mondial Mawer		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Fonds d'actions canadiennes Mawer		
Fonds nouveau du Canada Mawer		
Fonds d'actions américaines Mawer		
Fonds d'actions internationales Mawer		
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer		
Fonds d'actions mondiales Mawer		
Fonds d'actions marchés émergents Mawer		

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Catégorie Croissance asiatique AGF	15 mai 2019	Ontario
Fonds de croissance asiatique AGF		
Catégorie canadienne Dividendes de grandes capitalisations AGF		
Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF		
Portefeuille Éléments Mondial AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Mondial AGF		
Actions mondiales AGF		
Fonds d'actions mondiales AGF		
Fonds d'actions mondiales Croissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
durable AGF Fonds de revenu tactique AGF Fonds de revenu de dividendes AGFiQ		
Fonds commun d'actions US impérial	16 mai 2019	Ontario
Fonds d'actions américaines CIBC	16 mai 2019	Ontario
Fonds d'actions américaines de croissance renaissance	16 mai 2019	Ontario

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de	15 mai 2019	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Commerce		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mai 2019	3 novembre 2017
Banque de Montréal	14 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	14 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	14 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	16 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	16 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	16 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	16 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	16 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque de Montréal	17 mai 2019	1er juin 2018
Banque Nationale du Canada	14 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	14 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	17 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	17 mai 2019	3 juillet 2018
Brookfield Property Finance ULC	15 mai 2019	31 mai 2018
Fonds de revenu Canoe EIT	16 mai 2019	25 octobre 2018
Genworth MI Canada Inc.	16 mai 2019	2 octobre 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mai 2019	13 février 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	21 mai 2019	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	16 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	17 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	17 mai 2019	28 juin 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1er octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Amgine Technologies US, Inc.	2018-09-07	171 117 $
aMoon 2 Fund, Limited Partnership	2018-08-31	33 423 500 $
Barkerville Gold Mines Ltd.	2018-09-06	3 700 000 $
C Hôtels Le Navigateur inc.	2018-09-12 au 2018-09-18	3 050 000 $
Capcium inc.	2018-09-07	22 491 000 $
Clearview Resources Ltd	2018-09-07	947 603 $
Earth Alive Clean Technologies inc.	2018-09-10	667 000 $
Fiera Properties CORE Pension Trust	2018-09-07	53 000 000 $
Fiera Properties CORE Private LP	2018-09-07	50 500 000 $
Fonds de revenue diversifié Invico	2018-09-07	2 695 430 $
Invico Diversified Income Limited Partnership	2018-09-07	315 000 $
Levante Living Trust	2018-08-03	1 234 950 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2018-09-10	197 820 $
Old Kent Road Income Fund I	2018-09-10	267 042 $
Swift River Farmland 2017 Trust	2018-09-07	45 965 $
Tasca Resources Ltd.	2018-09-05	767 200 $
Transurban Group	2018-09-12	46 589 398 $
Trez Capital Yield Trust	2018-09-10 au 2018-09-17	1 089 096 $
Trez Capital Yield Trust	2018-09-14 au 2018-09-21	2 370 180 $
Trez Capital Yield Trust	2018-09-17 au 2018-09-24	82 500 $
UNISYNC Corp.	2018-09-11	11 100 180 $
Western Wealth Capital XXXVI Limited Partnership	2018-09-05 au 2018-09-13	200 855 $

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Avidian Gold Corp.

Vu la demande présentée par Avidian Gold Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 9 mai 2019 (la « demande »);

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le sous-paragraphe 2.1(3)(f) et le paragraphe 7.1(1) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 21 (le « Règlement 45-106 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6,1;

Vu les termes définis suivants :

« actions » : les actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur;

« notice de placement de droits » : la notice de placement de droits de l'émetteur en lien avec le placement de droits;

« placement de droits » : le placement de droits que l'émetteur entend effectuer le ou vers le 15 mai 2019;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue au sous-paragraphe 2.1(3)(f) du Règlement 45-106 d'établir une version française de la notice de placement de droits (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. Le siège de l'émetteur est situé en Colombie-Britannique;

2. L'émetteur est un émetteur assujetti en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario;

3. Les actions de l'émetteur sont inscrites à la Bourse de croissance TSX;

4. En date du 25 avril 2019, l'émetteur avait 57 021 683 actions émises et en circulation;

5. En date du 25 avril 2019, il y avait un porteur inscrit et 4 porteurs véritables dont l'adresse de résidence était située au Québec, lesquels détenaient collectivement 583 329 actions, soit environ 1,02 % des actions en circulation.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 14 mai 2019.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n° : 2019-FS-0057

Corus Entertainment Inc.

Vu la demande présentée par Corus Entertainment Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 mai 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6,1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 16 mai 2019 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 août 2018 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;

2. le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 28 février 2019 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;

3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 août 2018;

4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 10 décembre 2018;

   (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait le 15 mai 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2019-FS-0059

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.